

Éditorial

Un plan voté, un autre en plan

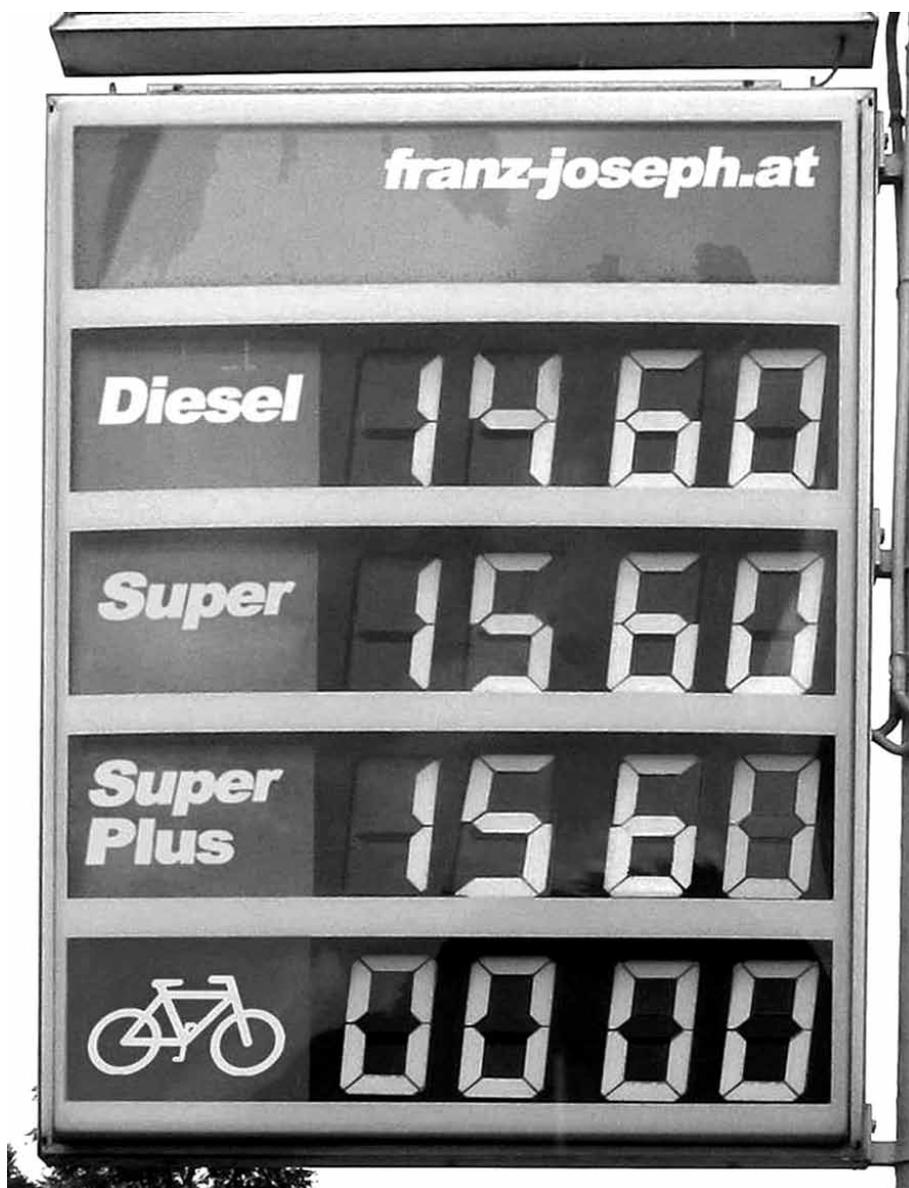
Alors que la CUB vient de voter son plan vélo, dont on vous parle un peu dans ce journal en attendant de le décortiquer plus complètement, des amendements proposés par des parlementaires pour promouvoir la pratique du vélo viennent d'être rejetés.

Il ne s'agissait pourtant pas de mesures chères ou révolutionnaires : des parcs de vélos d'entreprise, des indemnités kilométriques facultatives, un cumul possible entre transports en commun et vélos en libre service. Ce rejet montre le faible avenir d'un plan national vélo, annoncé à grand renfort médiatique, mais qui marque le pas faute de volonté et de financement. Nous nous réjouissons néanmoins que le sujet puisse rassembler sous une même bannière des élus de tous bords, dont quelques élus de notre agglomération.

Nous espérons que le plan de la CUB, lui, ne nous décevra pas, que les financements seront bien au rendez-vous et que sa mise en œuvre se fera en lien étroit avec Vélo-Cité.

En attendant, notre quotidien reste trop souvent un parcours du combattant, avec des pistes supprimées sans préavis et sans remplacement par des chantiers, des vitesses toujours trop rapides, un stationnement anarchique largement toléré...

Plus que jamais, nous devons rester



Jeudi 13 décembre

- **Sortie**
« Les lumières de la ville »

Jeudi 24 janvier

- **Assemblée générale**

Association Vélo-Cité

16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89

<http://velo-cite.org>

courriel : bordeaux@fubicy.org

Permanence au local

tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

Assemblée générale 2013

● Samedi 8 décembre

Stage de remise en selle (p. 2)

● Jeudi 13 décembre

Sortie Les lumières de la ville (p. 2)

● Jeudi 24 janvier

Assemblée générale (p. 2)

mobilisés. En participant aussi souvent que possible à nos actions, bien sûr, mais aussi, tout simplement, en venant à notre prochaine assemblée générale et en renouvelant notre adhésion pour 2013.

■ Danielle Cassagne

Mais où sont les dossiers de la CUB ?

Dans le cadre de notre convention avec la CUB, nous recevons ses études d'aménagements de voirie et renvoyons notre avis (critiques positives ou négatives, propositions alternatives...) en toute indépendance. Il y eut un temps, déjà lointain, où tout fonctionnait de façon simple et rationnelle : lors de chaque réunion mensuelle, le M. Vélo de la CUB nous remettait les plans accompagnés d'un commentaire de contexte. Les remarques de Vélo-Cité remontaient ensuite de façon efficace aux intéressés par l'intermédiaire exclusif de ce M. Vélo.

Hélas, la réorganisation de la CUB a détruit ce système. Nous voilà désormais partis à la pêche au dossier, à la recherche du bon interlocuteur, ignorants des délais de réponse... Les mois passent et rien ne s'organise. Nous avons essayé de ne rien rater d'important, mais rien n'est sûr. C'est à la fois irritant et contre-productif.

■ Jean-François Perrin

Remise en selle

Stage de remise en selle le samedi 8 décembre. Rendez-vous à 9 h 30 à la maison éco-citoyenne, sur les quais. Inscription à l'avance auprès de Vélo-Cité.

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux

ISSN : 1954 - 9032

Mise en page du numéro 116

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux



Notre assemblée générale se tiendra **le jeudi 24 janvier 2013 à partir de 17h30 (début de l'émargement) à la maison éco-citoyenne**, sur les quais à Bordeaux (au bas du cours d'Alsace-Lorraine). Le stationnement des vélos y est prévu en toute sécurité.

Ne manquez pas ce rendez-vous annuel ! C'est le moment de prendre des nouvelles fraîches de l'association et de discuter ensemble des actions à mener pour la nouvelle année – et également, de papoter vélo autour d'une boisson et de quelques gâteaux.

Vous trouverez en pages 12 et 13 le rapport d'activité de 2012 ainsi qu'une proposition de rapport d'orientation pour l'année 2013.

L'association a toujours besoin d'adhérents motivés pour jouer un rôle actif. Pourquoi ne pas rejoindre le conseil d'administration ? Deux membres sont sortants cette année, et au moins un autre poste est vacant. Si vous souhaitez vous présenter, merci de nous contacter le plus tôt possible et au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale. Vous pouvez aussi venir assister à un

conseil d'administration « live » : il en reste deux d'ici l'AG, début décembre et début janvier.

Ordre du jour : rapport d'activité, rapport financier, élaboration du rapport d'orientation pour 2013, renouvellement partiel du CA, questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation. Si vous ne pouvez être présent, faites vous représenter en remplissant le bon pour pouvoir que vous trouverez en page 13.

Les lumières de la ville

Oyez oyez valeureux cyclistes ! Notre balade annuelle sous les illuminations de la ville s'annonce ! Nous vous donnons rendez-vous **le jeudi 13 décembre à 18 h 30 devant la Maison écocitoyenne des quais Richelieu**, côté Garonne, près du pont de Pierre. Préparez vos montures, qu'elles soient lumineuses et rayonnantes, et invitez votre famille, vos amis, vos voisins, à cette déambulation heureuse. Comme à l'accoutumée, nous nous régalerons ensuite de boissons chaudes et de cakes salés au centre d'animation St-Pierre, 4 rue du Mulet, où nous arriverons vers 20 h. Réservez cette soirée !

Pont d'Arcins : non à la suppression de la piste !

Vélo-Cité s'est vivement inquiétée du projet de suppression de la piste cyclable du pont d'Arcins, plus justement nommé pont François-Mitterrand. Cet axe cyclable structurant a été acquis de haute lutte par diverses associations, dont la nôtre, dans les années 90. En 1991, notre demande pour un « pont d'Arcins cyclable » avait été soutenue par le Président du Conseil régional, celui du Conseil général, celui de la CUB, le Maire de Bordeaux et celui de Bègles !

Nous ne jugeons pas de la pertinence de modifier la circulation sur ce pont, mais il ne faut pas que cela se fasse aux dépens des cyclistes. La suppression de cette piste les contraindrait à faire plusieurs kilomètres pour emprunter le pont St-Jean et serait contraire à la loi. Nous ne manquerions pas d'attaquer ce projet. Si l'aménagement du pont Mitterrand s'avère nécessaire, nous demandons la création d'une piste cyclable en encorbellement, à l'image de celle du pont d'Aquitaine, et le maintien du passage des cyclistes pendant les travaux.

Il paraîtrait paradoxal qu'après le vote à l'unanimité du plan vélo de la CUB en octobre (35 mil-

lions d'euros) et les résultats du Grenelle des mobilités incitant aux modes de circulations doux, la première mesure soit la suppression de cette piste !

Nous avons publié un communiqué de presse qui a été largement repris par les médias ; nous avons reçu le soutien de personnalités politiques de tous bords. M. Rossignol, vice-président de la CUB en charge des déplacements doux, nous a assurés de son attachement à cet aménagement. Une piste en encorbellement coûterait 7 millions d'euros, mais d'autres solutions permettant le maintien d'une liaison cyclable sont à l'étude.

Nous nous sommes également associés au comité départemental Gironde de la FFCT (Fédération française de cyclotourisme), à l'AF3V et l'Ufolep Gironde dans un courrier au président de la CUB demandant le maintien de cette piste, dans un souci de cohérence, de continuité et de sécurité pour les pratiquants des modes doux.

Les dernières nouvelles sont bonnes, mais nous restons mobilisés et vigilants.

■ Éric Leroy

TAD : Tu As le Droit (de Tourner À Droite)

Vélo-Cité participe depuis ses débuts à l'étude de la CUB sur le choix des carrefours où les cyclistes pourront tourner à droite au feu rouge. C'est un travail minutieux et passionnant, basé à la fois sur le ressenti et la technique.

Quatre binômes (dont celui que je forme avec M. Lafarge, de la CUB) parcourent la CUB pour évaluer les carrefours et proposer aux communes un catalogue de feux à équiper. L'arrêté du maire vient après, et enfin l'installation du panneau.

Vélo-Cité a étudié 6 communes : Le Bouscat, Talence, Eysines, Gradignan, Bordeaux (axe nord/sud) et Bègles. Le Bouscat a été la première ; nous l'avons fait seuls et ça a impulsé le mouvement. Lormont et Bruges sont en projet pour le mois de décembre. L'étude des feux de Bruges se fera sans la CUB (mais avec son aval), puisque Vélo-Cité, forte de son expérience, a été sollicitée directement par la commune. Au total, 114 carrefours ont été étudiés avec la CUB, soit environ 230 feux.

Nous en sommes particulièrement fiers et espérons que cette concertation directe avec les services techniques continuera.



À gauche, Muriel Sola et son équipier M. Lafarge

■ Muriel Sola

Angles morts : attention danger

Une majorité des accidents mortels de cyclistes en ville sont, comme à Mérignac il y a quelques semaines, des accidents avec des bus ou des camions : ces grosses machines n'ont pas assez d'yeux ni de miroirs pour voir partout autour d'elles. La prévention de ces accidents doit reposer à la fois sur la prudence des cyclistes et celle des chauffeurs.

On s'est jusqu'ici plus occupé de mettre en garde les cyclistes que les chauffeurs : en toutes circonstances, se tenir, autant que possible, loin de ces véhicules ! La CUB a mis en place à notre intention un atelier « angles morts », souvent prêté à Vélo-Cité, comportant un camion-benne dans lequel les visiteurs sont invités à monter pour voir... tout ce qu'ils ne voient pas. Un bus TBC va également être prêté par Kéolis dans le même but. Un projet d'autocollant, qui serait apposé sur les gros véhicules de la CUB (transports en commun, collectes diverses...) est actuellement soumis aux différents services impliqués dans ces déplacements. Bien trop petit selon nous, mais ces véhicules sont déjà bardés d'informations, d'autocollants, de surfaces réglementaires rétro-réfléchissantes, et il n'était pas possible de faire plus grand.

Une rencontre est également prévue pour sensibiliser à la question les acteurs privés de la livraison par poids lourds. Car nombre d'accidents

surviennent après un dépassement : et là, angle mort ou pas, le chauffeur doit être conscient qu'il risque d'y avoir, par exemple au moment où il tourne, un cycliste sur sa droite.

Vélo-Cité projette aussi de rencontrer deux chauffeurs PL, un tout jeune diplômé et un vétéran de la route. Tous deux ont accepté de raconter leur expérience, leur formation et leur façon d'appréhender les autres usagers de la rue. Nous rendrons compte de ces entretiens dans un prochain bulletin.

À lire, le communiqué du Club des villes et territoires cyclables,

http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/cvvc_cp_accidents_20121012.pdf



Stationnement illicite : halte-là !

Vélo-Cité remonte au créneau concernant le stationnement illicite sur les voies cyclables. Et parce que ce problème concerne aussi les piétons, dont les trottoirs sont envahis, voire les voitures en auto-partage, dont on chipe les emplacements réservés, c'est tout le PUMA qui s'y colle !

D'après une étude réalisée par Vélo-Cité dans le quartier Saint-Jean/Sacré-Cœur, c'est au moins six fois sur dix que les voies étudiées sont occupées par des voitures. La situation n'est guère plus réjouissante du côté des trottoirs. Nous avons rencontré J.-L. David, adjoint au Maire de Bordeaux, pour rappeler ces problèmes et réfléchir ensemble aux solutions à apporter. M. David a réaffirmé l'engagement de la Mairie contre le stationnement illicite et confirmé l'importance de cette lutte dans le développement des modes de déplacement non polluants. Outre la verbalisation et la sensibilisation par la Police municipale, qui devraient s'intensifier, il a été décidé de rappeler à tous, par une campagne de communication, les effets néfastes de tels comportements. Et parce que les sources du stationnement illicite sont multifactorielles, nous avons également abordé d'autres questions : politique de stationnement, alternatives à la voiture individuelle, accès au centre ville des professionnels motorisés (artisans, livreurs), transports en commun...

Et pour finir, rappelons à nos lecteurs, qui n'en ont sans doute pas besoin, cinq bonnes raisons de lutter contre les différentes formes de stationnement illicite :

- 1 - il met en danger piétons et cyclistes en les obligeant à passer sur la chaussée ;
- 2 - il dégrade la qualité et le fonctionnement des espaces publics, diminuant l'attraction des déplacements actifs ;
- 3 - il crée toutes sortes de situations accidentogènes, y compris pour les véhicules motorisés ;
- 4 - il réduit l'efficacité des transports en commun ;
- 5 - il va à l'encontre de l'amélioration du cadre de vie.



■ Emmanuelle Bayer

Semaine de la mobilité

Profiter de la rentrée pour changer ses habitudes et bouger autrement, c'était le message de la semaine européenne de la mobilité qui s'est déroulée du 16 au 22 septembre. Les associations du PUMA (pôle urbain des mobilités alternatives) ont participé à la sensibilisation de publics variés

À l'école à vélo

Les apprentissages et bons réflexes sont d'autant plus naturels qu'ils sont mis en place de bonne heure chez l'enfant. Les familles utilisant le vélo ou la marche au quotidien forment de jeunes citoyens déjà imprégnés de cette culture. L'enfant qui part tranquillement le matin à pied ou à vélo vers son école prend le temps d'échanger avec ses copains ou ses parents, et commence la journée de façon active et détendue.

Mais cette pratique nécessite l'accompagnement progressif de l'enfant par l'adulte jusqu'à sa complète autonomie. Le petit peut apprendre très tôt à garder l'équilibre sur son vélo, notamment grâce à la draisienne (vélo sans pédales), qui évitera le passage par les « petites roues » qui peuvent ralentir la progression. Peu à peu l'enfant prend confiance. Mais il n'a pas encore conscience des autres usagers de la rue et doit être accompagné par un adulte qui connaît bien le parcours domicile-école. Il vaut mieux commencer cet entraînement lors de journées où la circulation est tranquille. L'adulte se placera derrière l'enfant, si possible de façon décalée vers le milieu de la chaussée afin de protéger le jeune des usagers arrivant par derrière. Il pourra ainsi le surveiller et le conseiller, l'idéal étant toutefois de commencer avec un adulte devant l'enfant et un autre derrière. Quelques entraînements préalables sont

nécessaires en milieu protégé. Il faut tout d'abord s'assurer que l'enfant sait :

- tenir une trajectoire choisie, et notamment rouler en ligne droite,
- démarrer rapidement et précisément en roulant droit,
- freiner au moment adéquat, y compris face à des obstacles inattendus,
- regarder derrière sans dévier de trajectoire,
- tendre le bras pour indiquer sa direction.

C'est dans cet esprit que nous avons passé une journée à l'école David Johnston où deux classes de cours élémentaire nous ont suivis dans cet apprentissage (révision pour certains) des règles essentielles à une bonne conduite à vélo. Par petits groupes, les élèves ont pu s'exercer sur un parcours que nous avons aménagé dans le Jardin public, tandis que d'autres révisaient les panneaux du code de la route. Puis une projection-débat à partir de notre diaporama du « diplôme du jeune cycliste citoyen » a permis à chacun de commenter abondamment les situations rencontrées à vélo en ville et de parler de ses habitudes de déplacement. Journée intense, active et riche d'échanges spontanés et intéressants. Une belle facette des missions enrichissantes, préventives et positives de notre association !

■ Catherine Joanlanne

Les courses à vélo, êtes-vous prêts ?



Quatre militants de Vélo-Cité étaient à pied d'œuvre le samedi matin au marché de Bègles devant un beau stand, visible et bien équipé en documentation et objets pratiques pour faire ses courses à vélo. L'accueil fut excellent. C'était le point final de l'action « mes courses à vélo », qui avait été préparée durant les semaines précédentes par un jeu chez les commerçants du quartier.

À l'entrée du marché donc, nos adhérents menaient une petite enquête sur le mode de

déplacement choisi pour venir au marché. Pour un échantillon de personnes de 30 à 70 ans, 46 % étaient venues en voiture, 28 % à pied et 26 % à vélo.

Parmi les automobilistes, 42 % ont reconnu qu'ils auraient pu venir à vélo, 4 % en covoiturage, et 24 % à pied. Ça fait une belle marge de progression... La distance parcourue était de 500 mètres pour 30 % du public, 1 km pour 38 % et 2 km ou plus pour 32 %. Et pour les raisons qui avaient fait préférer la voiture au vélo : courses trop encombrantes, coût d'achat d'un vélo (mais voir page 14 !), la sécurité (rues impraticables, cohabitation difficile avec les voitures, appréhension). À ces problèmes nous avons proposé des solutions variées : l'achat de sacoches et remorques, l'achat d'un vélo chez Récup'R, le signalement des difficultés de circulation à Vélo-Cité et à la CUB, militer pour plus d'aménagements, les séances de remise en selle proposées par Vélo-Cité... De nombreux lots furent distribués. L'opération a été instructive et très bien accueillie par le public.

Cités Run



La maison de quartier du Tauzin de Bordeaux est animée par une équipe très dynamique. Pour la sixième fois, les responsables et bénévoles, dont la pétillante Corinne, ont organisé une course à pied en collaboration avec le CHU Pellegrin. Le départ fut donné à l'église St-Augustin et les participants ont couru 5 ou 10 km en traversant des lieux insolites de l'hôpital (dont Muriel Sola qui a couru aux couleurs de Vélo-Cité). La fête s'est ensuite prolongée à la maison de quartier. Cette année fut aussi l'occasion d'un colloque au sein du CHU sur les thèmes « sport, santé et développement durable ». Nous y étions invités, et avons participé à la table ronde sur les « modes doux ». Santé et développement durable : deux thèmes qui se conjuguent si bien avec le vélo, moteur parfait de cette énergie d'avenir.

« Le sport devrait faire partie des prescriptions médicales prises en charge par la Sécurité sociale, recommande l'Académie de médecine dans un rapport rendu public début novembre. L'activité physique régulière réduirait entre autres de 30 % les risques d'une mort prématurée. »

La ville de Strasbourg teste depuis septembre le financement de la prescription d'heures de vélo pour les personnes à qui cet exercice serait bénéfique sur le plan médical. Les patients munis d'une ordonnance peuvent utiliser gratuitement, pendant une période prescrite, les vélos en libre-service de la ville.



Muriel et Christophe aux couleurs de Vélo-Cité

■ CJ

Semaine de la mobilité

Pessac-Mérignac : balade vélo-santé

Les villes de Mérignac et Pessac se sont associées pour mettre le vélo à l'honneur en organisant une animation autour de la bicyclette le samedi 22 septembre. Une balade ouverte à tous, reliant les deux communes, a permis de renouer avec la pratique urbaine de la petite reine. Vélo-Cité avait

figolé le parcours et assurait l'encadrement de cette sortie. Elle a rassemblé 57 participants de tous âges, ravis pour la plupart d'avoir découvert des itinéraires cyclables dont ils ignoraient tout.

■ **Alain Guérineaud**



Vélo-Cité emmène la cité administrative sur la trace des bâtisseurs

La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a demandé à Vélo-Cité d'organiser une balade à vélo pour faire découvrir les plaisirs de la bicyclette à une cinquantaine de participants. Quelques uns se sont laissé décourager par la pluie mais ceux qui ont persévéré ont été récompensés par une promenade et un pique-nique sous le soleil. La plupart ont découvert ce jour-là des bâtiments comme l'ancien théâtre de l'Al-

hambra ou la Maison cantonale de la Bastide. Ce fut aussi l'occasion d'emprunter des aménagements facilitant la vie des cyclistes comme les zones de rencontre ou les doubles-sens cyclables. Nous devons toutefois adresser nos messages de sympathie à la personne qui s'est cassé la jambe avant même le départ. Nous espérons qu'elle est totalement remise et prête à reprendre le vélo.

■ **Danielle Cassagne**



Bus à vélo à Thales-Avionics (Le Haillan)

Pour la quatrième fois déjà, nous avons organisé au sein de l'entreprise un désormais rituel « bus à vélo ».

Le concept est simple : il s'agit d'embaucher les salariés cyclistes les plus réguliers, de leur demander de prévoir un trajet et des horaires qui sont ensuite diffusés auprès du personnel. Les salariés désirant venir à vélo ce jour-là se rendent sur l'un des points de passage désignés et arrivent au travail en groupe.

Pour l'occasion, la Direction avait mis les petits plats dans les grands en organisant la « comm » et le café-croissant à l'arrivée. Sept lignes de bus à vélo ont ainsi fonctionné.

■ **Max Clogenson**

La Brède



Le Réseau Mille Pattes, une des associations du PUMA, aide les parents à mettre en place des pédibus afin d'accompagner à pied un groupe d'enfants depuis leur domicile jusqu'à l'école.

Chaque année ce réseau organise une journée d'action dans un établissement scolaire, et cette fois nous nous sommes retrouvés à plusieurs associations au collège de La Brède. Avec Loïc, de AIR (rollers), nous avons chargé rollers, casques et protections, plots, cônes et cartons de bons conseils à vélo pour sensibiliser notre jeune public. Récup'R était aussi de la partie pour huit classes de collégiens qui ont profité des ateliers de prévention, mise en pratique, réparations, code de la route et de la rue. Journée intense, et grand dynamisme des jeunes. Merci au Réseau Mille Pattes de nous rassembler ainsi lors d'actions pédagogiques et positives.

■ **CJ**

La semaine bleue



La « semaine bleue » de la mairie de Bordeaux est destinée aux seniors, auxquels elle propose animations et informations. Nous avons tenu un stand dans ce cadre le 16 octobre, place Pey Berland. La journée promettait d'être un sommet d'ennui tant la météo était exécration. J'en avais mal au cœur pour les services de la mairie qui s'étaient démenés pour organiser le village de tentes où nous étions. Que nenni ! La journée s'est très bien déroulée. Non seulement l'accueil des « exposants » par le Pôle seniors de la mairie était excellent, mais surtout, nous avons battu des records de fréquentation ! C'est même notre stand qui a attiré le plus de visiteurs. Peut-être grâce au film « In velo veritas » qui passait en boucle...

Notre bénévole Françoise a été précieuse, accueillant nos visiteurs avec prévenance et maîtrisant parfaitement tous les arguments pro vélo. Christelle aussi nous a bien aidés, nous accompagnant une partie de la matinée.

Nous avons reçu les félicitations de la directrice du Pôle seniors. Les seniors exu-mêmes se sont montrés très intéressés par les stages de remise en selle.

■ Muriel Sola

Journées du patrimoine



Le four de l'ancienne poterie

Pour les journées du patrimoine, une balade à vélo proposée par l'association Icare (Itinérances culturelles, arts et rencontres) et encadrée par Vélo-Cité nous a menés le temps d'un après-midi à travers le patrimoine vert gradignanais. Notre guide Dominique, intarissable conteur, habitant de la commune et féru d'histoire, nous a fait découvrir des lieux insolites ou méconnus. Nous avons – prenez votre souffle – traversé le bois de Cotor et repéré la trace de la voie romaine, longé le château de Moulereys (propriété des Coqs rouges), traversé le parc de l'Hermitage avec ses arbres remarquables et son petit château où siège la Mairie, vu le prieuré de Cayac, le moulin de Montgaillard bâti avec les pierres de l'ancienne chapelle, pris le chemin du Castéra (château d'Ornon du XII^e siècle), identifié la motte castrale Saint Albe... Pour finir, puis nous avons rejoint la poterie de Bersol par les vignes d'Ornon, où nous avons profité d'une exposition de sculptures d'un artiste du Burkina Faso. Une agréable et enrichissante promenade, grand merci à notre guide, et vive les rencontres entre associations !

■ CJ

Ouvre la Voix



Lorsque débutent les vendanges, le festival Ouvre la Voix propose une échappée au cœur du territoire girondin en associant le temps d'un week-end balades à vélo, musique, patrimoine et dégustations de produits régionaux.

Vélo-Cité, partenaire de la Rock-School Barbey, était présente le dimanche 9 septembre, assurant un encadrement décontracté du gros peloton (250 participants) parti du quai des Queyries où se déroulait un premier spectacle avec le clown Rafistol. Les cyclistes ont bien ri... À Foirac nous attendait la fanfare tzigane Shantra... et les cyclistes ont bien dansé. Puis à Bouliac Sébastien Martel nous a servi un concert de Woody Guthrie, et là les cyclistes ont frappé fort dans leurs mains. Enfin, à Latresne, les cyclistes assoiffés et affamés ont pu se restaurer et assister à un concert des Hurlements d'Léo.

Décidément très résistants, les cyclistes ont encore sauté, dansé et se sont agités en tout sens ! Puis, quand la fête fut finie ils ont encore eu la force de revenir à leur point de départ, imaginez ! Quand ont vous dit que le vélo c'est bon pour la santé...

■ Alain Guérineaud

Bourse aux vélos



De bon matin, les quais déserts, une lumière douce et embrumée, et au loin la tente blanche où nous allons passer la journée. Un peu étroite, cette tente, car avec le temps maussade qui s'était prolongé, nous aurions aimé pouvoir mieux protéger nos super mécaniciens. Le public était au rendez-vous, surtout aux alentours de 11 heures, et c'est là que la plupart des vélos déposés le matin furent essayés et adoptés : près de 70 en tout. Une grande tablée de bénévoles le midi, et encore un peu de courage pour les rangements du soir... Merci à toute cette équipe qui contribue par son dynamisme, sa bonne humeur et son efficacité à la réussite de ces journées. Rendez-vous le premier dimanche d'avril pour la prochaine édition.

■ Catherine Joanlance

Mi-ra-cle !



En avril 2012, Vélo-Cité a accueilli un groupe « Tremplin vers l'emploi » organisé par l'association Oxygène et son animatrice Christelle (cf. bulletin n°114 page 5). À cette occasion, une jeune femme nommée Mira a tout simplement appris à faire du vélo en ma compagnie, le reste du groupe, emmené par Christelle, nous ayant distancé vers Cap Sciences. Les premières appréhensions levées, Mira a rejoint triomphalement le reste du groupe qui l'a applaudie. Cette expérience nous a marquées toutes les trois : Christelle parce qu'elle a la confirmation qu'elle a bien fait d'intégrer Vélo-Cité au parcours « Tremplin », Mira parce qu'elle « rayonne » désormais à vélo, dans tous les sens du terme, et moi-même parce que j'obtiens une énième confirmation que les cours de vélo pour grands débutants sont une priorité pour promouvoir l'usage du vélo au quotidien. Mira remercie chaleureusement Oxygène et Vélo-Cité pour cette découverte qui a changé sa vie.

■ Muriel Sola

Remise en selle

Rendez-vous à 9 h 30, ciel bleu, soleil rayonnant, froid sec, une sympathique équipe de 6 stagiaires motivés, convaincus du bien-fondé du vélo et avides de conseils. Petits exercices de départ sur les quais afin de rappeler les bases de la maniabilité, et hop ! départ pour la ville et sa circulation : un petit double sens cyclable par ci, un passage entre deux plots serrés par là, évitement de voitures mal garées, démarrage rapide aux feux tricolores qui ne restent que quelques secondes au vert... Autant de situations à apprivoiser pour qu'elles deviennent faciles à vivre au quotidien. Parlez des remises en selle autour de vous ! La sortie dure 3 heures, et la prochaine se déroulera le samedi 8 décembre à partir de 9 h 30, au départ de la maison écocitoyenne quai Richelieu. Il faut venir à vélo ou à VCub (il y a aussi quelques possibilités de prêt en prévenant assez tôt). Inscription gratuite, mais obligatoire. Adhésion obligatoire itou, pour des raisons d'assurance.

■ Catherine Joanlanne

Vélo-école



La dernière édition de la vélo-école s'est déroulée du 11 septembre à la fin octobre, et notre communauté de cyclistes peut être fière de nos 6 nouveaux adhérents et pratiquants au guidon de leur petite reine ! Que d'émotions, de courage, de craintes surmontées et de volonté, et quelle réussite ! Une belle aventure humaine, à chaque fois renouvelée, et qui « épate » les nouveaux encadrants bénévoles qui viennent transmettre savoir et confiance. Parlez de cette expérience autour de vous, et venez nous aider à entourer nos stagiaires au printemps prochain !

■ CJ

Mais que fait le CA ?

Septembre

- 06 Conseil d'administration. Parution du bulletin de septembre.
- 08 Forum des associations à Talence et Mérignac
- 09 Encadrement du festival cyclo-musical « Ouvrez la voix » (p. 6)
- 11 Début d'une nouvelle session de la vélo-école (p. 7)
- 13 Accueil des étudiants au CROUS Victoire. Réunion à propos du stationnement sur les voies cyclables et les trottoirs avec J.-L. David, adjoint au Maire de Bordeaux
- 14 Stand et animation au CHU (p. 4)
- 15 Découverte à vélo du patrimoine de Gradi-gnac (p. 6)
- 16 Encadrement du « Cités run » du quartier du Tauzin (p. 4)
- 17 La Brède : animation auprès des collégiens avec le Réseau mille-pattes (p. 5)
- 20 Village de la mobilité CUB à Mériadeck. Réunion à la CUB avec M. Farénioux, directeur de cabinet de V. Feltesse, concernant la vélo-école
- 21 Participation au « Parking day ». Balade à vélo avec les agents de la Cité administrative (p. 5)
- 22 École David Johnston : circuit pédagogique, code du vélo et code de la route. Encadrement de la balade « Vélo-santé » entre Mérignac et Pessac
- 23 Cap Asso (forum des associations de Bordeaux)
- 28 Réunion sur le projet Euratlantique (p. 10)

Octobre

- 04 Conseil d'administration. Réunion sur le clip vidéo avec la société Héliotrop
- 07 Bourse aux vélos (p. 6)
- 13 Forum Agenda 21 au Hangar 14 ; circuit de maniabilité à vélo pour adultes et enfants
- 15 Réunion avec la mairie de Bordeaux sur l'itinéraire Dandicolle-campus (p. 8)
- 18 Rencontre avec la préfecture au sujet de la vélo-école. Colloque du Club de la mobilité
- 19 Restitution du Grenelle de la mobilité (p. 11). Réunion avec la mission vélo de la SNCF
- 20 Journée de concertation du CG33 sur la mobilité en Gironde
- 22 Réunion avec M. Cassagnade, de Voiture & Co, et Mme Rivaillet du Conseil général
- 23 Formation par Graine d'Aquitaine pour organiser une « manifestation éco-responsable »
- 25 Réunion à la mairie de Mérignac (p. 9). Réunion à propos du stationnement avec J.-L. David
- 27 Une heure sur le vélo sur France Bleu Gironde
- 29 Remise en selle (p. 7)

Novembre

- 10 Remise en selle
- 14 Conseil d'administration. Manif pour le respect des zones de rencontre. Rencontre à la CUB (M. Berthoumieux)



14 novembre, rue Notre-Dame

Gambetta, Bouffard, Bonnier



Le nouveau plan de circulation de la place Gambetta intégrant un quai voyageurs pour les bus a été mis en service il y a maintenant plusieurs semaines. Vélo-Cité avait été consultée sur ce projet et la réalisation finale a tenu compte de quelques unes de nos observations. La situation des piétons et des utilisateurs des bus est nettement améliorée, la circulation cyclable plus facile : la très large chaussée des bus dans le sens sud-nord permet une cohabitation apaisée avec les autobus. Nous regrettons toujours le mauvais traitement du débouché de la rue Bonnac vers la face sud de la place (signalisation au sol insuffisante, potelets mal placés, bordures de trottoir mal abaissées).

La rue Bouffard et les rues connexes sont désormais en double-sens cyclable, bravo. On peut ainsi remonter de Pey-Berland sans passer par la rue des Remparts, piétonne et très fréquentée. Pour ceux qui descendent la rue Bouffard (dans le même sens que les autos, donc) et souhaitent ensuite rallier la place Pey-Berland, un panneau « sauf cyclistes » semblait pendant quelques



Place Gambetta, face Est



jours autoriser le double-sens rue des Trois-Conils, même s'il manquait à l'autre extrémité le panneau bleu indiquant ce double-sens. On le souhaitait depuis longtemps, on y a presque cru, puis le panneau a disparu... Vélo-Cité reviendra sur ce point lors de la réunion du 22 novembre avec la mairie de Bordeaux.

C'est avec plaisir que nous avons constaté la mise à double-sens cyclable de la portion de rue Claude-Bonnier entre le souterrain près du Rectorat et le feu au carrefour des rues Bonnier et Lateulade. Les figurines, les flèches directionnelles et les panneaux, tout y est.



La rue Bouffard en double-sens cyclable

■ JFP

Du centre de Bordeaux vers les campus : l'itinéraire Dandicolle

Vélo-Cité se préoccupe depuis de nombreux mois du volet cyclable de l'opération Campus. Le projet ne peut pas rater les trajets cyclables des étudiants, ce serait dramatique.

À la suite de la table ronde « Propositions pour l'amélioration des liaisons cyclables entre l'hypercentre de Bordeaux et le campus TPG (Talence, Pessac, Gradignan) et le campus de Carreire » organisée par Vélo-Cité en juin, les élus et techniciens présents s'étaient engagés à étudier en interne nos propositions afin de débattre de leur faisabilité et d'un calendrier lors d'une prochaine rencontre projetée pour l'automne.

Sans surprise, depuis le 21 septembre (date de début de l'automne) nous n'avons pas croulé sous les dossiers techniques envoyés par la CUB et les communes ni sous les propositions de réunion. Mais nous sommes têtus et nous avons travaillé

dur en direction de la mairie de Bordeaux sur une de nos propositions concernant la liaison entre le centre de Bordeaux et le campus Carreire, puis son prolongement désormais totalement aménagé vers le campus TPG. Un trajet direct peut être créé par l'installation d'un double sens cyclable qui démarre sur la place de la République et qui traverse le cours d'Albret, non pas pour emprunter la très inconfortable rue Mouneyra, mais l'itinéraire « Dandicolle » suivant : rue Servandoni, rue Dandicolle, rue Mestrezat puis les rues Lauradey, Albert-Thomas et Léo-Saignat.

Un projet immobilier Domofrance sur le site de la Caserne Faucher est en cours à l'angle des rues Mestrezat et Lauradey. Il y a donc urgence à coordonner ces projets avec nos propositions d'aménagement sur ces deux rues si l'on veut créer l'itinéraire « Dandicolle ». Nous avons contacté

et rencontré à plusieurs reprises en octobre Jean-Louis David, maire-adjoint du quartier Victor-Hugo – Saint-Augustin. M. David nous a clairement signifié qu'il comprenait bien la pertinence et la faisabilité de notre proposition « Dandicolle » et la nécessité d'agir très rapidement au niveau des rues Mestrezat et Lauradey. Il nous a promis une réponse très rapide.

Réaliser dans les prochains mois l'itinéraire « Dandicolle » – dans l'esprit d'une vélo-rue pour la majeure partie de cet itinéraire – est très simple et peu coûteux et cela serait un acte très important de la part de la municipalité de Bordeaux. Nous attendons cette réalisation, qui nous semble une nécessité incontournable, car la seule solution pour une liaison cyclable directe et relativement confortable. Novembre et décembre seront décisifs.

■ Jean-François Perrin

Du côté de Saint-Jean-d'Ilac



Les neurones des cyclistes, dans l'agglomération bordelaise, sont parfois soumis de rudes tensions. D'un côté il y a les discours officiels volontaristes que résume l'objectif de « 15 % de déplacements à vélo en 2020 » (cf. le nouveau plan vélo de la CUB). De l'autre côté il y a la réalité, certains matins, à l'heure de pointe, spécialement en périphérie de la ville : des voitures garées à cheval sur les trottoirs et les bandes cyclables, des fourgons garés en double file, et des voitures particulières qui en font autant devant la boulangerie ; plus loin une tranchée récemment ouverte avec un panneau comminatoire « cyclistes, pied à terre », ou encore les 200 chevaux d'un 4x4 noir vrombissant à quelques centimètres du garde-boue arrière, impatient de dépasser dans une rue étroite d'un quartier à circulation apaisée.

Et puis voilà qu'on tombe sur une réalisation qui redonne un peu d'espoir. Ça se passe cette fois à Saint Jean d'Ilac, en dehors de la CUB. Ce bourg possède un petit centre qui a conservé son café-restaurant en face de l'église. Plus loin quelques commerces, une supérette, des écoles. Récemment, un gros lotissement a été construit en sortie du bourg, sur la route qui mène à Pierroton en direction d'Arcachon. Sur cette route bordée de crastes profondes, voitures et poids-lourds sont nombreux et roulent vite. Aussi, sur le petit kilomètre qui relie le lotissement au bourg, une piste cyclable a été aménagée. Totalement séparée de la chaussée, elle permet aux résidents d'aller au centre en toute sécurité. De là, ils ont accès aux commerces, aux écoles et... au café. Par une voie verte plus ancienne ils peuvent aussi rejoindre Martignas, en direction de Saint-Médard ou de Mérignac. Je ne saurais dire, à partir de là, jusqu'où mène le réseau de bandes et pistes cyclables. Mais cette réalisation récente m'a paru assez exemplaire pour être signalée... et copiée par d'autres, espérons-le.

■ Georges Chounet

Mérignac

Nous avons eu fin octobre une réunion à la mairie, en présence de Mme Vaillant (élue en charge des circulations douces) et de Mmes Fournier et Villaume-Lé, des services techniques. Voici donc quelques nouvelles des aménagements cyclables qui seront créés dans les deux ans.

Les pistes cyclables de l'avenue Jean-Monnet seront terminées fin 2012. La mise à sens unique de la rue Alfred-de-Musset est à l'étude. Elle libérera de la place pour des aménagements cyclables et des trottoirs. L'avenue de la Libération sera placée en zone 30 (apaisée) à Capeyron, pour la traversée de la place Jean-Jaurès ; les bandes cyclables ne seront pas supprimées.

L'avenue de la Forêt sera équipée de pistes cyclables entre l'avenue de Magudas et la rue Lionel-Terray, et de bandes cyclables de la rue Terray à la rue d'Eysines.

L'avenue de la Libération, de la place Charles-de-Gaulle jusqu'au carrefour de l'avenue du Truc, va passer en zone 30 avec plateaux, sans aménagements cyclables, mais avec des logos au sol. L'avenue Schweitzer va être ré-étudiée pour faire apparaître des logos verts dans le même sens que les voitures. Sur l'avenue du Maréchal-Leclerc, entre la rue Châteaubriand et l'avenue Schweitzer, l'aménagement cyclable va disparaître au profit d'un couloir de bus autorisé aux vélos, dans le sens nord sud, pour la mise en œuvre de la liane 1+. Vélo-Cité a demandé un sas vélo au bout de l'avenue Leclerc au niveau du carrefour des

Quatre-Chemins.

La voie de bus rue d'Arès va être bientôt en chantier, mais seulement côté Bordeaux. Nous demandons qu'elle soit prolongée sur la place Mondésir qu'il faudrait compléter avec des aménagements provisoires pour attendre l'aménagement de la place ; cette section est en effet dangereuse notamment pour rejoindre la piste de l'avenue de la République.

Nous avons également fait part d'autres demandes, par exemple un ralentisseur sur l'entrée de la rue Rodin. Pour les tourne-à-droite aux feux rouges, la mairie indique qu'elle n'a pas encore reçu l'étude faite par la CUB sur les carrefours éligibles, et qu'elle prendra l'arrêté dès qu'elle aura cette étude.

Enfin, concernant les passages au-dessus de la rocade :

- à l'échangeur 12, en attendant la passerelle (que la commune doit défendre si elle veut désenclaver ses quartiers extérieurs), nous demandons la réduction à une voie de la traversée du giratoire en sortie,
- à l'échangeur 10, demande d'un feu vélo pour atteindre la rue des Marronniers,
- sur les avenues Kennedy et du Chut, sécuriser le passage ; notamment, supprimer les lignes continues pour permettre le dépassement des cyclistes à bonne distance et envisager l'utilisation du trottoir dans le sens de la montée.

■ Max Clogenson

À Mérignac, Léon nous aide !

Avec Léon, logiciel accessible depuis le site de la mairie de Mérignac (leon.merignac.com) vous pouvez signaler directement sur la carte des problèmes rencontrés en ville : branches cassées, lampadaire déficient, fuite d'eau... mais aussi : trou dans la chaussée, piste cyclable sale, végétation empiétant sur les voies cyclables...

Nous l'avons testé et les résultats sont concluants. Nos demandes ont été prises en compte rapidement et traitées avec efficacité soit par les services de la mairie, soit par ceux de la CUB. Tous ces petits « riens » qui rendent parfois la pratique cycliste dangereuse pourraient être résolus par ce biais. N'hésitez pas à vous en servir !

Concernant les stationnements gênants et parfois dangereux, les résultats sont plus nuancés : si le problème est bien pris en compte et des solutions recherchées, on constate très vite que les mauvaises habitudes reprennent le dessus. Les automobilistes débordent d'imagination pour contourner tous les dispositifs...

Enfin, s'il s'agit d'une demande d'équipement plus important, il vaut mieux contacter Vélo-Cité qui créera une « cyclo-fiche » pour traiter le problème plus précisément au niveau de la CUB, et évitera dans bien des cas de fausses bonnes solutions.



■ Alain Guéineaud

Le plan vélo de la CUB

Le Plan climat fixe pour objectif 15 % de part modale du vélo d'ici 2020. Pour répondre à cette ambition, une étude a été confiée au cabinet EREA sur la définition de la politique vélo à conduire entre 2012 et 2020

Un programme d'action a été élaboré avec les inscriptions financières associées. Ce programme a été adopté le 26 octobre dernier par la CUB.

Diagnostic

La première phase de diagnostic a permis de mettre en évidence les forces et faiblesses de notre agglomération en termes de déplacements à vélo. On relèvera notamment que :

- le vélo assure aujourd'hui 4 % des déplacements des habitants de l'agglomération,
- la CUB dispose d'un réseau cyclable conséquent de 650 km mais aux qualités très inégales, avec trop de discontinuités et n'assurant pas un maillage homogène du territoire,
- l'absence de systèmes de stationnement adaptés sur les lieux de résidence, de travail et de consommation ainsi que le manque d'arceaux sur le domaine public sont des freins au développement du vélo.

Projet

Après cette phase d'analyse c'est un plan d'action global qui a été défini sur la période 2012-2020. Il comporte 6 volets : aménagement urbain, stationnement, services, urbanisme, communication, et enfin suivi et évaluation.

L'aménagement urbain comprend par exemple l'aménagement de plusieurs itinéraires majeurs en faveur des vélos, le REV (Réseau Express Vélo), la réalisation d'un réseau structurant intercommunal, la résorption des discontinuités et la sécurisation.

Pour le stationnement, sont mis en avant le développement de l'offre en parkings sécurisés publics et privés, l'évolution des normes du PLU, le repérage et l'enlèvement des vélos épaves sur la voie publique.

Le volet services s'attache au développement des services de location et de prêt, à l'évolution du VCub, à la diversification des services et des initiatives relatives au vélo.

L'interface urbanisme-vélo affirme une prise en compte forte du vélo dans le futur Plan d'urbanisme (PLU 3.1), le développement de la culture vélo dans la maîtrise d'œuvre.

Une communication diversifiée est prévue, à la fois générale et vers des cibles identifiées. Mais aussi des incitations financières (aide à l'achat de vélos pliants ou à assistance électrique).

Enfin, le suivi et l'évaluation définissent les outils et les méthodes de gouvernance du plan d'action.

Financement

Le financement du plan est prévu et détaillé pour chaque année, par volet et en termes d'investissement et 10 millions de fonctionnement sur la période 2013-2020. Les travaux devraient commencer en 2013, du moins on l'espère.

Voici donc brièvement résumé (le document pèse 1,5 kg !) ce fameux plan que nous attendions avec impatience. Qu'en penser ? Du bien a priori, d'autant que des idées défendues par Vélo-Cité sont souvent reprises dans le document. On y trouve même quelques unes de nos photos !

Cependant au moment où ces lignes sont écrites nous ne disposons que d'un seul exemplaire papier depuis quatre jours seulement. Il va nous falloir un peu plus de temps pour digérer ce pavé et mettre en évidence ses points forts et ses (éventuelles) faiblesses. Nous aurons donc l'occasion d'en reparler.

■ Vélo-Cité

Bordeaux Euratlantique

Nous avons été reçus en septembre par le pôle Aménagements et opérations de l'EPA (établissement public d'aménagement) Bordeaux Euratlantique. Il s'agissait de discuter des aménagements cyclables dans la zone St-Jean - Belcier

Le projet prévoit toujours un « espace doux » continu qui irrigue le périmètre et l'intérieur du quartier autour des pôles fonctionnels que sont les commerces, les écoles, la médiathèque, le parc, etc. Fort heureusement, il est désormais certain que ce ne sera pas cet objet bizarre que ses concepteurs appelaient VIP (vélo intermodalité piéton) et qui imposait une limitation des cyclistes à 10 km/h. Lors d'une précédente réunion, Vélo-Cité avait fait part de ses réticences sur ce projet, redoutant un aménagement inadapté aux cyclistes roulant à bonne vitesse et des conflits répétés entre piétons et cyclistes. Nous avions proposé qu'un axe cyclable rapide en site propre longe l'« espace doux ». Il semble que nous ayons été entendus. Les plans que nous avons consultés permettent de penser que le quartier sera convenablement maillé par différents types d'aménagements : pistes et bandes cyclables, zones de cohabitation (zone 30 ou de rencontre) et voies de bus à contresens ouvertes aux cyclistes. Le fameux « espace doux » sera traité en aire piétonne, utilisable par les cyclistes roulant au pas.

Passons à quelques points techniques plus détaillés.

L'un des itinéraires cyclables utilise une voie de bus en site propre. Il s'agit d'une chaussée de gabarit large et à double sens. Il paraissait nécessaire aux aménageurs d'optimiser ce large espace public dédié aux transports collectifs en l'ouvrant aux cyclistes. La faible fréquence des bus, le double sens ainsi que la largeur sont censés éviter tout conflit entre bus et cyclistes.

La piste des quais comptera des portions à plus de 3 m de large afin d'absorber un gros trafic de vélos. Nous avons travaillé son articulation avec les autres aménagements.

Nous sommes en attente des plans d'aménagement du pont du Guit. Il faut absolument un aménagement cyclable dans les deux sens, nous serons très vigilants. En revanche, bravo pour la passerelle un peu plus au sud !

On finira quand même par une grosse critique : si le projet fait une part confortable aux cyclistes et aux piétons, il n'en intègre pas moins une importante artère automobile vers la gare. On mise donc toujours sur l'automobile pour prendre en charge une majorité des voyageurs vers ou depuis la gare. On voudrait croire à une erreur...

■ Emmanuelle Bayer et Jean-François Perrin

<http://www.bordeaux-euratlantique.fr>

VAE : Vélo Accompagné Économiquement

La CUB propose depuis deux mois, sur critère social, une subvention pour l'achat d'un vélo pliable ou d'un vélo à assistance électrique. Chacun de ces engins présente l'essentiel des avantages du vélo classique (rapidité, économie, facilité du stationnement, santé...) avec un petit plus qui peut intéresser certains usagers : pour le vélo pliant, la possibilité de combiner le vélo avec d'autres modes de transport ; pour le VAE, l'extension du rayon d'action (notre présidente couvre chaque jour ses 25 km à VAE pour se rendre à son travail) et la facilité en terrain vallonné.

Rappelons que la vitesse du VAE est limitée par un bridage à 25 km/h. Il est équipé d'un moteur électrique, alimenté par une batterie rechargeable sur une prise de courant. Il impose de pédaler. Il peut

remplacer la sacro-sainte seconde voiture d'un ménage (ou la première, rêvons !).

Pour plus d'informations :

<http://www.lacub.fr/subventionvelo>

Direction Transports et Mobilité Durable au 05 56 93 68 00



Le Grenelle des mobilités

La dégradation des conditions de déplacement dans et vers l'agglomération perdure. Face à ce constat, l'État, la région Aquitaine, le département de la Gironde, la CUB et la ville de Bordeaux ont lancé en janvier dernier un « Grenelle des mobilités métropolitaines », dont l'objectif était « de trouver des solutions innovantes, à court et moyen terme, pour répondre à ce phénomène de congestion ». Compte rendu



Cette démarche originale a permis la rencontre de quelques 120 « grenellistes » dans six ateliers thématiques : les grands déplacements, la mobilité et l'emploi, les rythmes urbains, la voiture autrement, le partage des futurs (sic) et enfin les transports collectifs et l'organisation territoriale. Ces participants venaient d'horizons variés : l'État, les collectivités locales, les employeurs, les salariés, le monde associatif (dont Vélo-Cité), et un groupe d'experts d'universitaires et d'acteurs techniques ont mené leurs réflexions en absence des élu(e)s.

L'agence d'urbanisme qui a eu en charge la coordination de cette démarche considère dans le rapport final que en « six ateliers thématiques, trente réunions des groupes de travail, deux séances plénières, une vingtaine d'experts auditionnés, plus de 3 000 prises de parole... la réflexion a mobilisé un matériau d'une qualité et d'une diversité rares ». Il est impossible de résumer en quelques lignes la totalité du rapport de 200 pages qui est téléchargeable sur le site de la CUB¹. En revanche il est utile de décrire en quoi les cyclistes sont concernés par certains des 20 principes d'action et des 18 mesures.

Des « principes d'action »...

Le Grenelle plaide notamment pour :

- une « mobilité raisonnée » qui propose une vision multimodale du déplacement, utilisant toute la panoplie des transports disponibles (marche, vélo, deux-roues motorisé, transport collectif, automobile),
- une densification des territoires périurbains et une voirie « rurale » adaptée aux modes doux,
- un passage massif des petits déplacements motorisés vers la marche et le deux-roues.

... et 18 mesures

Parmi les 18 mesures pour une mobilité fluide, raisonnée et régulée, les cyclistes sont parfois pris en compte et parfois oubliés. Prenons quelques exemples.

L'optimisation de la rocade et l'identification d'un nouveau type de voiries structurantes, les « grandes allées métropolitaines » (GAM), font l'objet d'une forte attention. L'aménagement de ces GAMs tient compte des modes actifs : marche à pied, vélos, vélos à assistance électrique. Par

contre, le réseau secondaire qui est le complément indispensable du réseau structurant est seulement évoqué de façon sommaire (zones 30 et des zones de rencontre).

Il faut croire que l'association « Les droits du piéton » sera bientôt dissoute, puisque le Grenelle propose une mesure, intitulée « la mobilité piétonne universelle », entièrement consacrée à la promotion de la marche à pied : « La marche à pied est à la fois un mode de déplacement efficace et une pratique de la ville irremplaçable. C'est le « moyen de transport » le plus performant en accessibilité comme en incidence environnementale sur les courtes distances (moins de 2 km), outre son intérêt du point de vue de la santé publique. C'est aussi un vecteur de sociabilité, d'urbanité et de citoyenneté ». Notre argumentation en faveur d'une solidarité entre piétons et cyclistes dans cette mesure n'a pas été retenue.

Les mesures comprennent plusieurs « innovations de rupture », dont la mesure « à l'école sans voiture ». Les pédibus, vélobus et zones 30 autour des écoles sont ici évoqués.

Le vélo ordinaire semble avoir moins les faveurs que le vélo électrique, inscrit dans les innovations de rupture. « Le vélo électrique permet d'élargir la clientèle du deux-roues actif, offrant la possibilité à des publics de toute aptitude physique d'accéder à un mode de déplacement actif et efficace. La promotion du vélo à assistance électrique peut « booster » la pratique du vélo mais également des transports collectifs métropolitains en étendant leur zone de chalandise. » Cette innovation comprend comme mesure le réseau cyclable complet qui est demandée par Vélo-Cité depuis une vingtaine d'années : « Déploiement d'un réseau cyclable complet comprenant un Réseau Express Vélo (REV) afin de réunir les conditions nécessaires au développement des pratiques cyclistes, y compris du deux-roues électrique. » Quant à la dernière mesure du rapport en faveur des cyclistes, elle prône la coordination des plans vélo des différentes collectivités locales.

En conclusion, on constate que si la voiture et le transport collectif ont dominé ce Grenelle des mobilités, cela n'a pas été fait en ignorant les cyclistes et les piétons. Et maintenant ? Lors du dernier conseil de la CUB, le 26 octobre, le Plan vélo a été validé et le président a souhaité la réalisation d'un plan d'urgence pour la mobilité dans les six mois à venir. À suivre, donc...

■ Hans Kremers

1 - Pour le rapport et bien plus :

<http://participation.lacub.fr/concertation/grenelle-mobilites/mode-participatif/documents+c2366>

Se garer à la gare



Vélo-Cité a apprécié la qualité des échanges lors de la réunion du 13 septembre avec « Gares et connexions » (la branche SNCF de gestion et rénovation des gares) ainsi que la visite de terrain qui a suivi. Les services techniques de la mairie de Bordeaux et de la CUB étaient représentés. Un courrier a été envoyé à tous pour marquer clairement nos positions concernant le stationnement des vélos dans et à proximité immédiate de la gare rénovée. En voici un extrait.

Dimensionnement / anticipations

À notre connaissance, la gare centrale de Strasbourg compte actuellement 2 215 places de stationnement de surface ou sécurisé à proximité immédiate de la gare. Les 1 615 places vélos de 2009 ont été rapidement saturées (250 places en arceaux de surface, 850+433+82 places en parking de proximité). Et la communauté de Strasbourg envisage déjà les 3 000 places. Prévoit 1 000 places pour la gare LGV de Bordeaux est un minimum qui ne pourra que connaître (nous le souhaitons !) une très rapide saturation. Il faudrait donc que soient anticipées dès à présent les possibilités d'extension. Par exemple, en réfléchissant comment on pourra prélever de l'espace dans les parkings autos et le rendre accessible aux cyclistes.

Accès « universel »

Nous insistons aussi sur l'absolue nécessité d'un accès simple aux installations sécurisées pour les détenteurs des différentes cartes et abonnements VCub, TBC, Parcub et TER. De plus, il n'existe actuellement aucun abonnement « entreprise » et il faut y remédier (des entreprises ont déjà fait part de ce manque à Vélo-Cité).

Arceaux de surface

Il est souhaitable de densifier très rapidement les arceaux devant la gare St-Jean côté cours de la Marne. Comme l'a montré notre visite sur le terrain, les possibilités sont nombreuses.

Proximité

Les dispositifs de stationnement vélos ne seront efficaces que s'ils sont près des différents accès aux trains.

[...]

■ Jean-François Perrin

Rapport d'activité 2012

Pour préparer notre prochaine assemblée générale, à laquelle nous espérons vous voir nombreux et recueillir vos avis, voici le rapport d'activité de l'année 2012

Le 20 janvier dernier nous décidions des objectifs pour 2012 :

« Nos objectifs statutaires de promotion et de défense de l'usage du vélo dans l'agglomération bordelaise se déclinent selon deux types de programmes :

- actions pour le développement des aménagements cyclables visant à obtenir un véritable réseau cyclable continu, sûr et cohérent ;
- actions de promotion du vélo (fête du vélo, bourses aux vélos, stands, interventions auprès des scolaires, du grand public ou des entreprises).

En plus du travail constant que réclament ces activités, des objectifs complémentaires seront recherchés en 2012 :

1. action spécifique en direction des étudiants ;
2. des campagnes d'information sans se limiter aux scolaires, notamment par les permanences de rue ;
3. le contact avec les municipalités (y compris accueil des nouveaux habitants) ;
4. la promotion du concept Ville à 30 en association avec le PUMA. »

En 2012, la formule de présidence partagée à quatre (le président et les trois co-présidents) organisée autour de quatre thèmes (aménagement, stationnement, promotion du vélo et animation) a été renouvelée.

Fonctionnement général

Le conseil d'administration s'est réuni 9 fois et le bureau presque tous les lundis. Plus de 45 permanences, tenues les jeudis en fin d'après-midi par les membres du conseil d'administration au local de la rue Ausone à Bordeaux, ont permis au public de trouver informations et conseils. Cependant le nombre de visiteurs est peu élevé.

Le bulletin destiné aux adhérents et aux acteurs politiques, associatifs et médiatiques locaux est paru cinq fois, avec une distribution informatique ou papier vers 1 400 destinataires.

L'équipe salariée a compté cette année un

emploi à plein temps sur contrat à durée indéterminée (CDI de Muriel Sola) et un emploi à mi-temps sur CDI (Shirley Spies). Le mi-temps de Shirley a été plus spécifiquement consacré aux actions d'animation auprès des jeunes, des scolaires aux étudiants, et à la vélo-école.

En qualité de membre de la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette), Vélo-Cité a été représentée à l'assemblée générale de cette fédération à Pau. La ville de Blanquefort y a d'ailleurs reçu le guidon d'or pour son Atelier des mobilités modernes où travaille Shirley.

Par l'intermédiaire de l'association Vélophonie avec laquelle nous sommes en convention, nous étions présents à Vancouver au congrès international « Velo-City 2012 » où le film de Vélo-Cité a été projeté.

Vélo-Cité a également agi pour les déplacements doux dans le cadre du PUMA (Pôle urbain des mobilités alternatives) qui regroupe Vélo-Cité, AIRroller, AutoCool, Les Droits du piéton 33 et le Réseau Mille-Pattes, à travers une contribution commune aux travaux du Grenelle des mobilités, et une action commune auprès des collégiens à La Brède. Une manifestation a également été organisée pour la communication autour des zones de rencontre (cf. objectif 4).

Aménagements cyclables

Dans le cadre de la convention avec la CUB, nous avons instruit des projets d'aménagement en faisant appel aux membres de la commission technique, du conseil d'administration et à notre salariée Muriel Sola. Il faut regretter néanmoins que les projets nous parviennent de plus en plus rarement, ce qui menace notre action et risque de conduire à des aménagements inadaptés.

Nous poursuivons le travail au niveau des communes en rencontrant, essentiellement via les correspondants locaux, élus et services techniques municipaux ainsi que les adhérents. Un travail de remise à niveau important a ainsi été réalisé à Bruges (cf. objectif 3).

De nouveau cette année, nous faisons appel aux militants pour être présents à chaque fois que nous sommes demandés.

En 2012 Muriel Sola a poursuivi son travail avec la CUB pour étudier tous les carrefours à feux et déterminer lesquels peuvent recevoir le tourne-à-droite au feu rouge, enfin réglementaire. C'est un travail minutieux et l'apport de notre association est estimé. Vélo-Cité a étudié depuis plusieurs mois 6 communes : Le Bouscat, Talence, Eysines, Gragnan, Bordeaux (axe nord/sud) et Bègles. Au total, pour 5 communes (hors Le Bouscat), 114 carrefours ont été étudiés avec la CUB, soit environ 230 feux.

Un travail très important avec de multiples rendez-vous a été consacré au projet Euratlantique, ce nouveau quartier situé derrière la gare dont on espère qu'il sera un paradis pour les vélos.

La liaison vers le campus (cf. objectif 1), vieux cheval de bataille, a été décortiquée et des propositions concrètes ont été faites aux communes traversées et à la CUB. Souhaitons qu'elles se concrétisent rapidement.

Plus en amont, citons notre intervention lors de l'enquête publique sur le tram.

Et n'oublions pas les manifestations visant à défendre les aménagements : cette année, ce furent les sas vélos, défendus sous une pluie battante, et la lutte contre les voitures en stationnement sur les voies cyclables.

Stationnement vélo

Les manifestations pour le stationnement dans les supermarchés de proximité ont été poursuivies avec à chaque fois de bons résultats. Toutefois ces actions demandent une énergie très importante et mériteraient une action institutionnelle.

La gare Saint-Jean, qui va être réaménagée dans le cadre du projet Euratlantique, fait également l'objet de toute notre attention à travers nos contacts avec « Gares et connexions » pour qu'elle dispose d'un stationnement vélo abondant et facilement accessible.

Promotion du vélo

L'événement marquant de l'année a été la réalisation d'un film qui a mis en scène des adhérents de Vélo-Cité. De diffusion libre, il a vocation à assurer la promotion du vélo, on l'espère dans le monde entier ! Un clip d'une durée plus courte a également été réalisé.

Comme prévu par le rapport d'orientation, nous avons animé une permanence de rue Place Camille-Jullian, participé à l'accueil des nouveaux arrivants de Bordeaux, des nouveaux étudiants du campus, à quelques forums des associations (Bordeaux, Gradignan, Mérignac, Talence).

Muriel Sola a été invitée à participer aux débats et prises de décisions du conseil de quartier Bordeaux-centre et à la sensibilisation des publics (seniors) à la pratique du vélo. De même, elle a participé pour Vélo-Cité à la concertation Transports en commun organisée par la CUB au premier trimestre 2012 qui visait à aider les élus de la CUB à décider du futur mode de gestion des TC.

Comme chaque année trois sessions de vélo-

école ont été organisées avec six stagiaires à chaque fois. Il est difficile d'en programmer davantage mais il y a des inscrits sur liste d'attente. Des séances de remise en selle ont également été proposées régulièrement pendant toute l'année pour promouvoir la reprise du vélo comme moyen de locomotion quotidien.

Des actions très régulières de communication ont été conduites sur les ondes radios généralistes (France Bleu Gironde, La grande Radio, O2 radio...), sur TV7, via la presse quotidienne régionale et par l'intermédiaire d'affiches et de tracts.

Animations

Nous avons organisé ou participé à des actions d'information, de promotion, d'ani-

mation autour du vélo dans des communes, des écoles, des entreprises, des associations, des salons, des manifestations.

Citons notamment : les bourses aux vélos de printemps et d'automne, la fête du vélo à Gradignan, hélas par mauvais temps, de très nombreuses actions dans le cadre de la semaine de la mobilité, Parking day, l'accompagnement du festival « Ouvre la voix » avec la Rock School Barbey, la promenade cycliste à Gradignan durant les journées du patri-moine, la vélorution avec l'association TACA, l'opération « Cyclistes brillez », la sortie des « Lumières de la ville », qui ont mobilisé le CA et plusieurs adhérents.

Proposition de rapport d'orientation pour 2013 (à débattre en AG)

Alors que certains pensent qu'à Bordeaux, la bataille du vélo est gagnée, un examen de la part modale des vélos, qui atteint péniblement 4 % dans la CUB (pour des nombres à deux chiffres dans de nombreuses villes européennes) nous encourage à poursuivre notre action.

Nos objectifs statutaires de promotion et de défense de l'usage du vélo dans l'agglomération bordelaise se déclineront encore selon nos deux types de programmes :

actions pour le développement des aménagements cyclables visant à obtenir un véritable réseau cyclable continu, sûr et cohérent ;

actions de promotion du vélo (fête du vélo, bourses aux vélos, stands, interventions auprès des scolaires, du grand public ou des entreprises).

En plus du travail constant que réclament ces activités, des objectifs complémentaires seront recherchés pour 2013 :

suivi, hiérarchisation du plan vélo voté le 26 octobre 2012,

action auprès des politiques pour être de nouveau dans la boucle des projets d'aménagements,

en matière de stationnement, actions auprès des institutionnels et des pouvoirs publics pour relayer le besoin de stationnement pour les vélos auprès des supermarchés ; actions également auprès des pouvoirs publics pour obtenir de nouvelles réglementations,

actions en direction des poids lourds.

Vélo-Cité – Assemblée générale – Jeudi 24 janvier 2013

Bon pour pouvoir

M., Mme, Mlle _____

adhérent(e) de l'association Vélo-Cité*, donne pouvoir à M. Mme, Mlle _____

pour agir en mon nom lors des votes de l'assemblée générale du 24 janvier 2013.

Fait à _____ le _____

Signature

* Pour pouvoir être représenté, il faut bien sûr être adhérent, c'est-à-dire à jour de votre cotisation 2013 (dans le doute, passez-nous un petit coup de fil). La même condition s'applique à la personne qui vous représentera. Vous pouvez si vous voulez adresser votre procuration à un membre du CA : ils ont tous réglé leur cotisation, ouf !

Mystère...

Un adhérent nous fait part de ses interrogations. Depuis plus d'une année, peut-être même deux, il croise ce panneau lors de ses déplacements à vélo. La ville de Bordeaux tarde-t-elle à dévoiler enfin un nouveau plan cyclable ou, au contraire, tire-t-elle discrètement le rideau tant les nouveaux aménagements se font rares ?



Le nombre du mois

1 plein d'essence = 1 vélo d'occasion
15 pleins = 1 vélo à assistance électrique

Ces belles équations ont été déduites des estimations suivantes : un réservoir de 50 litres, le litre de carburant entre 1,40 € (gazole) et 1,60 € (essence sans plomb). Ce qui nous fait un plein autour de 70 ou 80 €, soit le prix d'un vélo d'occasion constaté sur différents sites Internet (par exemple Ecocycle : www.velo-occasion.com).

Quinze pleins d'essence reviennent donc à 1 000 ou 1 200 €, soit le prix « entrée de gamme » d'un vélo à assistance électrique.

Ce chiffre n'a d'autre ambition que de faire passer un message pédagogique, étant entendu que le prix d'achat d'un vélo ne constitue que rarement un frein à son utilisation en milieu urbain.

D'après un article paru dans TRANS FLASH, le bulletin d'information des déplacements urbains départementaux et régionaux, édité par le Certu

Devinette

Cette photo décrit une situation peu courante. Laquelle ?

Réponse : le panneau de stop est placé sur une route départementale qui doit laisser la priorité à la piste cyclable qu'elle rencontre. Cela se passe à St Nazaire et c'est suffisamment rare (en France) pour être mentionné.



MOTS CROISÉS Grille n° 48 par Anne Dicky

HORIZONTALLEMENT

I — A l'amasse. II — Il vient de remettre ça (deux mots). III — Giratoire. — Supplément. — Consonne doublée. IV — Gros nœud. — Morceau de foie. V — Circuit (abréviation). — Mauvaise vie. — Capacité (abréviation). VI — Vieux corps d'armée. — Durée. — Numéro de téléphone. VII — Dévalisera. VIII — Mangeoire. — Ille en désordre. IX — Des minettes en folie. X — Intime. — Possessif. XI — Au naturel. — Poussif. XII — Intouchable.

VERTICALEMENT

1 — Idées. 2 — Une étoile. — Se rebiffa. 3 — Rode portugaise (sigle). — Pêcheuse de perles. — Connexion vidéo (sigle). 4 — Voilier renversé. — Limite. 5 — Un mille et un cent. — Métallo. 6 — Orientales. 7 — Maladie parasitaire. — Personnel. 8 — Dans la Somme. — Unité de longueur. 9 — Possessif. — En Saxe. 10 — Excessivement. 11 — Contre le mariage gay.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											
XII											

Solution du n° 47

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	J	M	E	N	F	O	U	T	I	S	M	E
II	E	U	C	L	I	D	I	E	N	N	E	S
III	U	R	O	X	E	R	A	I	C			
IV	X	E	N	I	E	V	A	R	E	C	H	
V	O	D	C	L	E	T	R	I	A			
VI	L	O	U	C	H	E	R	A	I	E	N	T
VII	Y	E	I	O	A	D	I	C	E	T	O	
VIII	M	E	R	C	U	R	O	B	U	T	O	L
IX	P	N	E	U	S	N	L	O				
X	I	S	S	U	M	A	G	O	G			
XI	Q	U	E	T	E	A	U	T	R	U	I	
XII	U	M	I	T	P	L	I	A	Q			
XIII	E	L	E	C	T	R	O	F	O	N	D	U
XIV	S	O	U	S	E	N	T	E	N	D	U	E

Sous le poncho exactement

Derrière les vitres le samedi s'annonce aussi sombre que le *gloomy sunday* de la chanson reprise par Gainsbar. Sous la pluie obstinée, la ville brille comme un marécage et je me demande pourquoi je me suis inscrite à cet atelier, à huit kilomètres d'ici. Au lieu de grasse-matiner, me voilà jetée avec Biclette sur l'asphalte luisant, où je déplore la mort de deux superbes crapauds du quartier, écrabouillés dans leur balade nocturne, vive la biodiversité ! Pour l'instant les écraseurs ne pullulent point sur ma route. Pas fous les zéropèdes, ils restent aux abris en se bâfrant de croissants ! Moi, j'ai enfilé le poncho qui me protège jusqu'au netbook inclus... dans le sac à dos. Je dois ressembler à un escargot jaune et bleu. Un escargot véloce, *of course* !

Finalement, il est chouette ce poncho. Bien enveloppant avec sa queue de pie. Je glisse les mains dans ses poignées secrètes qui me permettent de protéger tout le guidon avec son précieux compteur qui youpi ! va bientôt arriver à la nouvelle centaine de kilomètres. Le gorgeon de wodka est dans ma ligne de mire, vu qu'à chaque hecto j'arrose solennellement l'événement. Très vite le charme cyclistin opère. Bien installée dans ma coquille, je pédale délicieusement. Ce matin, derrière les carreaux, les gouttes de pluie pointues me menaçaient en trouant la mare du jardin. Plof ! Plaf ! Mais maintenant que j'ai basculé dans la vraie vie du dehors, telle Alice au pays des merveilles passant de l'autre côté du miroir, j'ai changé de monde. La pluie est devenue une compagne qui enchante la rue. Je souris sous cape et fredonne une autre chanson de Gainsbar dont j'ai spontanément adapté les paroles. *Sous le poncho exactement/ Pas à côté, pas n'importe où/ Sous le poncho, sous le poncho/ Exactement, juste en dessous.*

Dans la zone induss endormie, voilà que je passe devant la rutilante façade de mon négoce préféré, annoncé en grosses lettres pour les cosmopolitains du coin : *Car Aficionado*. Une nef lustrée construite en surélévation, pleine de vitres teintées cachant des déesses motorisées, se prend pour l'Acropole... des pauvres en esprit. Une info, entendue ce matin, traverse mon bien-être zénitundial. Bordeaux, ville du bouchon et de l'embouteillage (logique, tu me diras, pour une ville vineuse) vient d'organiser son Grenelle de la mobilité. Y'a 6 passagers transportés pour 5 caisses circulant dans la CUB. *Lo siento*, mais ça se voyait à l'œil nu. Si cette puissante enquête m'avait été confiée, cela aurait coûté moins cher à la collectivité. D'ailleurs, a-t-on demandé aux colloqueux par quel(s) moyen(s) de transport ils sont venus écouter la bonne parole du bouchon-plus-jamais-ça ? Car je repense avec émotion à cette réunion écolo-bidon pour l'Agenda 21 de ma commune, où je fus la seule à m'être mobilée à bicycle, à

l'étonnement (étonnant, décevant, ahurissant) des organisateurs. J'eus droit à moiz'aussi je pédale un peu (le 33 du mois), on a prévu des arceaux pour attacher les vélos devant cette salle associative (j'attends toujours depuis deux ans), on va rentrer votre cycle par sécurité. Et, en attendant que tout le monde arrive, on a mangé et bu des trucs bio bien sûr, puis on a refait le monde avec des y'a-qu'à-faut-qu'ils.

Finalement, ma jolie chanson-rap créée au XX^e siècle restant valable au XXI^e, je propose à la CUB d'en acquérir les droits pour un prix d'ami, afin de rendre hommage à Grenelle et sa mobilité. *Un par bagnole/ C'est la vérole/ Sors de ta caisse/ Bouge tes fesses*. D'ailleurs, entre nous, ils pourraient faire mieux que 6 gonzes pour 5 puanteurs. Un bel objectif économique, pour relancer la croissance des nuisibles, serait de viser 5 péquins pour 5 caisses et, le progrès aidant, pourquoi ne pas inventer l'impossible, et viser 4 gonzes pour 5 bagnoles ! Roulez jeunesse !

L'escargot jaune et bleu passe en pédalant zen, sous l'Acropole exactement. En chantonnant, du fond de sa béatitude caracolante : *C'est sûrement un rêve magique/ Que je me fais les yeux ouverts/ Et pourtant si c'était réel ?/ Sous le poncho exactement/ Pas à côté, pas n'importe où/ Sous le soleil de mon poncho.*

■ MaRiE SzToR

marysia.sztor@laposte.net

(Toute reproduction, même partielle, interdite sur la toile.
Hors la toile, contacter l'auteur, *por favor*)

À Montréal, on déménage à vélo !

<http://www.demenagementmyette.ca/>



www.DemenagementMyette.ca

Sommaire du n° 116

1	Éditorial
2, 3	Rendez-vous. Actualité
4, 5, 6, 7	C'est passé. Semaine de la mobilité
8, 9	Aménagements
10, 11	En projet
12, 13	Rapport d'activité. Rapport d'orientation. Bon pour pouvoir
14, 15	Brèves. Courrier. Mots croisés. Roue libre

**Le numéro 116 a été tiré à 800 exemplaires
(+ 700 diffusés par mail).**

ISSN : 1954 - 9032

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien!

Expéditeur : Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ÉTIQUETTE

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone ou d'un mail

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : les circonscriptions de voirie ont disparu, et il faut désormais contacter la Direction territoriale de la CUB concernée. Voici les numéros et les adresses mail (à utiliser de préférence) de ces DT.

Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne à laquelle vous vous adressez n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci. Si vous utilisez le mail, pensez à mettre Vélo-Cité en copie (bordeaux@fubicy.org), ça ne peut pas faire de mal.

État des chaussées et pistes

DT Ouest (Mérignac, Le Bouscat, Bruges, Eysines, Blanquefort, Parem-puyre, St-Médard, St-Aubin) : Immeuble Andromède, 6 allées des Comètes, 33185 Le Haillan

05 35 31 97 07 / directeur M. Royer (proyer@cu-bordeaux.fr)

DT Sud (Talence, Pessac, Bègles, Gradignan, Villenave d'Ornon) : 15 avenue Léonard de Vinci, 33600 Pessac

05 35 31 96 80 / directeur M. Doerfler (jldoerfler@cu-bordeaux.fr)

DT Bordeaux : Tour 2000, étages 8 et 9, Quartier Meriadeck, 33000 Bordeaux

05 56 99 98 52 / directeur M. Durquety (fdurquety@cu-bordeaux.fr)

DT Rive droite : Lormont Parc Actif, rue Louis Beydts, 33310 Lormont

05 40 54 43 28 / directeur M. Darmusey (gdarmusey@cu-bordeaux.fr)

Et ce qui va avec

(boutons-poussoirs et boucles de détection) :

0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bordeaux : **0800 39 33 33** (appel gratuit)

Ailleurs : **la mairie**

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.

L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :

- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à **bordeaux@fubicy.org**

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle

Individuelle	12 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille, association	18 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :

électronique (PDF) papier

Êtes-vous déjà adhérent ?

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?

Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?